

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/08/2026 - 9690 - 2000 B 00426 - 428 904 528 - 3R RESEAUX

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	89 879,45	- 81 072,76	8 806,69	16 373,53	- 7 566,84	- 46,21
Autres immobilisations corporelles	128 670,69	- 67 687,34	60 983,35	36 781,94	24 201,41	65,80
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 540,00		1 540,00	1 540,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	220 090,14	- 148 760,10	71 330,04	54 695,47	16 634,57	30,41
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements	5 798,95		5 798,95	5 184,57	614,38	11,85
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 188,00		1 188,00		1 188,00	
Créances (2)						
Créances clients et comptes rattachés	196 052,84	- 10 546,88	185 505,96	271 916,40	- 86 410,44	- 31,78
Autres créances	5 963,00		5 963,00	43 442,96	- 37 479,96	- 86,27
Charges constatées d'avance	9 587,57		9 587,57	13 512,32	- 3 924,75	- 29,05
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	100 000,00		100 000,00	50 000,00	50 000,00	100,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	192 091,46		192 091,46	303 402,26	- 111 310,80	- 36,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	510 681,82	- 10 546,88	500 134,94	687 458,51	- 187 323,57	- 27,25
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL ACTIF (I à VII)	730 771,96	- 159 306,98	571 464,98	742 153,98	- 170 689,00	- 23,00
(1) Dont à moins d'un an (brut)						
(2) Dont à moins d'un an (brut)	199 242,13					
Clause de réserve de propriété - Immobilisations						
Clause de réserve de propriété - Stocks						
Clause de réserve de propriété - Créances						

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 15 AOUT 2026
sous le n° B 9690

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (1)	7 622,45	7 622,45		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	762,25	762,25		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	196 780,53	84 874,97	111 905,56	131,85
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	149 125,13	141 905,56	7 219,57	5,09
Acomptes sur dividendes				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	354 290,36	235 165,23	119 125,13	50,66
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (2)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	18 905,21	18 905,21		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 886,75	185 443,19	- 124 556,44	- 67,17
Dettes fiscales et sociales	81 358,10	101 746,39	- 20 388,29	- 20,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	56 024,56	38 869,73	17 154,83	44,13
Produits constatés d'avance		162 024,23	- 162 024,23	- 100,00
TOTAL DES DETTES (III)	217 174,62	506 988,75	- 289 814,13	- 57,16
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	571 464,98	742 153,98	- 170 689,00	- 23,00
(1) Dont versé				
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	198 269,41			
(3) Dont emprunts participatifs				

Faits caractéristiques

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 571 465 €, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 149 125 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

La société a appliqué pour la première fois, à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, le règlement ANC n° 2022 06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Cette application constitue un changement de méthode comptable se traduisant principalement par une nouvelle présentation des états financiers, la suppression des comptes de transferts de charges, la redéfinition du résultat exceptionnel.

Les impacts de ce nouveau règlement sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne sont pas significatifs.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 3 ans à 5 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 2 ans à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

3R RESEAUX
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 38 RUE MAXIME GUILLOT
21300 CHENOVE
428 904 528 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 149 125,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	149 125,13 €
A titre de dividendes	40 000,00 €
Soit 80 € par action	
Le solde	109 125,13 €
En totalité au compte « autres réserves ».	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le jour de l'assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 euros.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

MD

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	2024	2023	2022
Nombre de parts	500	500	500
Dividende global	30 000	Néant	Néant
Dividende global éligible à l'abattement	29 940	/	/
Dividende global non éligible	60	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

